



N/Réf : PV-COMELEC-01-2022

**PROCES-VERBAL**  
**Commission Électorale du dimanche 23 janvier 2022**

L'an 2022, le 23 du mois de janvier de 10H00 à 18H00, via un vote en ligne. En exécution de la convocation de la commission électorale en date du 19 janvier 2022, les membres de la commission électorale de l'Association des Jeunes Élus de France se sont réunis pour délibérer sur la proposition de calendrier de l'élection du Délégué Régional de la Fédération du Centre-Val de Loire proposé par le Président, Antonin MAHÉ.

**PRÉSENTS :**

- MAHÉ Antonin
- CHAMOIX Jules
- MANOT Julien
- TRICCA Malo
- OCHOA Nina
- LE HINGRAT Thibault
- PORTA Bastien
- LAVOLÉ Victor

**1. POINT N°1 : ADOPTION DU CALENDRIER ÉLECTORAL**

Le Président propose à la C.E. (commission électorale) d'adopter le calendrier proposé dans le cadre de l'élection du D.R. (délégué régional) de la fédération des jeunes élus du Centre-Val de Loire. Après délibération, les membres de la C.E. passent au vote.

***RÉSULTATS DU VOTE :***

Pour : 8

Contre : 0

Abstention/blanc : 0

La C.E. adopte le calendrier électoral.

**CLÔTURE DU PROCES-VERBAL :**

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 23 janvier 2022 à 18H00 a été après lecture, signé par le président.

Pour la Commission Electorale,  
Le Président par intérim,  
**Antonin MAHE**